

## TÉMOIGNAGE

## Sauvée par une Juste

**P**rintemps 1944. Les bombardements aériens des forces alliées s'intensifient sur la France. L'opération Overlord – le débarquement en Normandie – approche. Avant le "D Day", l'objectif est de provoquer le maximum de dégâts et de semer la pagaille dans le dispositif logistique allemand. Le centre ferroviaire de Noisy-le-Sec, avec sa gare de triage d'où bifurquent les lignes vers le nord et l'est et ses ateliers de réparation de locomotives, devient une cible prioritaire. Dans la nuit du 18 au 19 avril, des vagues de bombardiers anglais et américains pilonnent les installations, ainsi qu'un périmètre de 4 ou 5 kilomètres autour. Le bilan humain est lourd côté noiséen avec 464 civils tués et plus de 2 000 maisons par terre. Bobigny aussi compte ses morts et ses destructions. 673 immeubles sont totalement ou partiellement anéantis, et 53 personnes ont péri. Parmi elles, une mère, sa fille et un enfant, la famille Houri. Tous les trois sont morts dans leur pavillon, chemin du Tonneau. La plus jeune des victimes s'appelle Maurice Cechman. Il a 4 ans. Il n'est pas le fils de Madame Houri. Sans les persécutions contre les Juifs perpétrées par les nazis et relayées par le régime de Vichy, il ne se serait pas trouvé là. Il vivait caché depuis un an et demi dans cette famille.

**Accueil discret.** Le matin du 21 octobre 1942, la police française avait frappé à la porte du petit pavillon des Cechman, rue de l'Étoile d'or à Chelles. Renée, la sœur de Maurice, s'en rappelle. Elle avait 13 ans. La maréchaussée savait qui elle venait chercher. C'était sa mère Hudja, née Sylakman à Varsovie, en Pologne. La maman de Maurice et Renée était bien connue dans la ville pour son activité de primeur sur les marchés. Derrière ses étals de fruits et de légumes ou au volant de sa camionnette, elle subvenait seuls au quotidien de la maisonnée. Son mari, Jacob, s'était enrôlé dans la Légion étrangère et se battait avec les Forces françaises libres. Ce 21 octobre, Renée et Maurice étaient là, avec leur mère. Renée se souvient du re-

gard fuyant de l'un des policiers. L'homme, quelques jours auparavant, devait aisément avec sa mère sur le marché. Mais, plus de sentiments, il fallait exécuter les ordres et emmener sans plus attendre la sus-désignée au poste. Que va-t-on faire des gamins, se sont demandé les forces de l'ordre ? Hudja réussit à les convaincre de confier son fils à une voisine et de laisser partir sa fille chez une connaissance. Elle donna à Renée de quoi prendre le train jusqu'à Bobigny. Là-bas, elle pourrait

compter sur l'accueil discret de Madame Thomas. Hudja connaît bien cette commerçante dont elle approvisionne en fruits et légumes l'épicerie du 26, rue de l'Internationale. Elles se rencontraient ensemble en camionnette, aux Halles de Paris. **Cocon.** Renée trouve à Bobigny mieux qu'un asile, un second foyer et un véritable cocon protecteur. Elle se fond dans son nouvel élément, joue avec les enfants de son âge. Mais elle ne va pas à l'école, trop dangereux.

**CHEZ LES THOMAS, RENÉ SE FOND DANS SON NOUVEL ÉLÉMENT, JOUE AVEC LES ENFANTS DE SON ÂGE. MAIS ELLE NE VA PAS À L'ÉCOLE, TROP DANGEREUX.** reux. Le 22 avril 1944, elle assiste au cimetière communal de Bobigny à l'enterrement de son petit frère et des autres victimes du bombardement. Les autorités d'occupation allemandes aussi. Dans une mise en scène bien orchestrée et des larmes de crocodile dans les yeux, les nazis se sont esquivés à faire endosser aux

seuls alliés l'entièvre responsabilité de la tragédie. Les victimes du 18 avril 1944 reposent aujourd'hui dans le carré du cimetière réservé aux Morts pour la France. Entre grand jour et clandestinité, Renée vit jusqu'au début de l'été 1944 chez les Thomas. Puis, par sécurité, elle est envoyée à la campagne. Chemin du Tonneau, à quelques décamètres, habitait Maurice, caché chez les Houris. Jusqu'au bombardement fatal, Renée voit son petit frère une fois par semaine, le dimanche.

**Déportation.** À la fin du mois d'octobre 1942, un coup de téléphone avait confirmé à Madame Thomas l'arrestation de leur maman et son internement au camp de Drancy. Quelques jours plus tard, une lettre manuscrite leur annonçait son départ imminent pour les camps de la mort. Elle recommandait à son amie de bien prendre soin de ses enfants. Le 6 novembre 1942 à 8 h 55, le convoi numéro 42 quittait la gare du Bourget-Drancy. À bord, un millier de Juifs – hommes, femmes et enfants – entassés dans des wagons à bestiaux. Comme Hudja Cechman, ils ignoraient où on les emmenait. Les plus jeunes disaient alors partir vers "Pitchipoi", un néologisme yiddish désignant une destination inconnue, mystérieuse et redoutable, là-bas vers l'Est... Ils roulaient vers Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Hudja ne reviendra pas du camp d'extermination, Jacob non plus. Son mari avait été déporté huit mois auparavant dans le convoi numéro 51, parti depuis la même gare jusqu'au camp d'extermination de Majdanek (Pologne). À la Libération, Renée a eu le cran d'aller pousser la porte du commissariat de police de Chelles. Elle a demandé à parler au policier qu'elle avait

reconnu le jour de l'arrestation de sa maman. Le planton l'a alors informée du décès de son collègue zélé. Pour la première et unique fois de sa vie, Renée, mariée Skoroutka après la guerre, n'a éprouvé aucune compassion. Au nom des siens, et de tous les autres. ■

**FRÉDÉRIC LOMBARD**

PHOTO : SYLVIA GRINBERG

